



**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI**  
23, rue de la Fabrique  
Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0  
Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722  
<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du 15 novembre 2021, tenue à 20 h 30 à la salle du conseil, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents :

Monsieur	Jimmy Valcourt	Maire
Monsieur	Jacques Pelletier	Conseiller, siège no 1
Madame	Myleine Gauthier	Conseillère, siège no 2
Monsieur	Benoit Bélanger	Conseiller, siège no 3
Monsieur	François Fournier	Conseiller, siège no 4
Madame	Audrey Caron	Conseillère, siège no 5
Madame	Carole Ferraris	Conseillère, siège no 6

Tous les membres ont reçu un avis de convocation, conformément à l'article 156 du Code municipal du Québec.

Monsieur Alain Thibault, directeur-général par intérim et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

## **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

21-11-192 Sur la proposition de monsieur Benoit Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant.

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ASSERMENTATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**
- 3. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT**
- 4. EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE D'ACCOMPAGNEMENT AU NIVEAU DE LA GESTION DES COMPÉTENCES MUNICIPALES**
- 5. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES**
  - 5.1. LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES**
  - 5.2. RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS ET ÉLUS MUNICIPAUX**
  - 5.3. RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES RESPONSABLES DÉTENANT UNE DÉLÉGATION DE POUVOIR**
  - 5.4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES**
  - 5.5. SUIVI DES DÉPENSES EN LIEN AVEC LE BUDGET 2021**
- 6. EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR SAISONNIER D'HIVER**
- 7. EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE SURNUMÉRAIRE**
- 8. DEMANDE DE PROLONGATION DE LA SUBVENTION RIRL-2020-1028**
- 9. AUTORISATION POUR L'ACHAT DE SEL DE DEGLAÇAGE**
- 10. RÉOLUTION ET ATTESTATION CONCERNANT L'ADMINISTRATION D'UNE MUNICIPALITÉ**
- 11. AUTORISATION DE DÉPÔT À LA MRC D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET 4 – FOND RÉGIONS ET RURALITÉ POUR UNE RESSOURCE HUMAINE EN VITALISATION**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

## 2. ASSERMENTATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le maire, monsieur Jimmy Valcourt, et les conseillères et les conseillers municipaux élus lors du scrutin du 7 novembre ont prêté serment afin d'entrer officiellement en fonction pour les quatre prochaines années.

## 3. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

21-11-193 Sur la proposition de madame Carole Ferraris, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer madame Myleine Gauthier comme maire suppléant.

Adoptée

## 4. EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE D'ACCOMPAGNEMENT AU NIVEAU DE LA GESTION DES COMPÉTENCES MUNICIPALES

**ATTENDU QUE** la municipalité Sainte-Angèle-de-Mérici a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération inter municipale du Fonds régions et ruralité ;

**ATTENDU QUE** les municipalités de Grand-Métis, La Rédemption, Les Hauteurs, Métis-sur-Mer, Mont-Joli, Padoue, Price, St-Charles-Garnier, Saint-Donat, Saint-Gabriel, Saint-Joseph-de-Lepage, Saint-Octave-de-Métis, Sainte-Angèle-de-Mérici, Sainte-Flavie, Sainte-Jeanne-d'Arc et Sainte-Luce désirent présenter un **PROJET PILOTE** pour embaucher une ressource d'accompagnement au niveau de la gestion des compétences municipales ;

### EN CONSÉQUENCE :

21-11-194 Il est proposé par madame Myleine Gauthier et résolu à l'unanimité que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Sainte-Angèle-de-Mérici s'engage à participer au projet **PROJET PILOTE** pour embaucher une ressource d'accompagnement au niveau de la gestion des compétences municipales ;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération inter municipale du Fonds régions et ruralité ;
- Le conseil nomme la MRC de La Mitis organisme responsable du projet.

Adoptée

## 5. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

### 5.1. LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport des dépenses incompressibles payées en octobre 2021 pour un total de 18 502.05 \$, détaillé à l'annexe 1.

### 5.2. RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS ET ÉLUS MUNICIPAUX

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport de la rémunération des employés et élus municipaux pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre 2021 pour un total de 50 100.34 \$, détaillé par département à l'annexe 2.

### 5.3. RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES RESPONSABLES DÉTENANT UNE DÉLÉGATION DE POUVOIR

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport des dépenses autorisées et engagées par les responsables détenant une délégation de pouvoir. (Annexe 3.2)

#### 5.4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES

21-11-195 Sur la proposition de madame Audrey Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses, au montant de 31 294.21 \$.  
(Annexe 3.2)

Adoptée

#### 5.5. SUIVI DES DÉPENSES EN LIEN AVEC LE BUDGET 2021

Le secrétaire-trésorier dépose le rapport de suivi des dépenses en lien avec le budget 2021 au 31 octobre 2021.

<b>Suivi du budget et des dépenses</b>						
Octobre 2021						
<b>Charges</b>						
				<b>Budget</b>	<b>Dépenses</b>	<b>%</b>
<b>ADM générale</b>						
	Conseil			61 802.40 \$	47 858.92 \$	%
	Gestion financière et administrative			212 671.00 \$	155 153.58 \$	%
	Greffe-Élections			11 732.00 \$	2 925.05 \$	%
	Évaluation			23 709.00 \$	2 779.03 \$	%
	Gestion du personnel			18 408.34 \$	16 534.17 \$	%
	Autres/Concierge			30 534.00 \$	27 080.22 \$	%
<b>ADM générale (moyenne utilisée)</b>				<b>358 856.74 \$</b>	<b>252 330.97 \$</b>	<b>%</b>
<b>Sécurité publique</b>						
	Police			51 050.00 \$	25 525.00 \$	%
	Sécurité incendie			77 266.44 \$	30 337.57 \$	%
	Sécurité civile			2 646.00 \$	2 152.43 \$	%
	Encadrement chiens			200.00 \$	0.00 \$	%
<b>Sécurité publique (moyenne utilisée)</b>				<b>131 162.44 \$</b>	<b>58 015.02 \$</b>	<b>%</b>
<b>Transport</b>						
	Voirie municipale			249 601.00 \$	206 270.36 \$	%
	Enlèvement de la neige			208 873.07 \$	175 236.78 \$	%
	Éclairage des rues			6 500.00 \$	3 153.29 \$	%
	Circulation et stationnement			\$	\$	%
	Transport collectif			22 888.00 \$	22 888.13 \$	%
<b>Transport (moyenne utilisée)</b>				<b>487 862.07 \$</b>	<b>407 548.56 \$</b>	<b>%</b>
<b>Hygiène du milieu</b>						
	Approvisionnement et traitement de l'eau			33 995.00 \$	19 943.66 \$	%
	Réseau distribution de l'eau			24 600.00 \$	8 685.15 \$	%
	Traitement eaux usées			44 022.00 \$	34 283.17 \$	%
	Réseau d'égouts			22 119.00 \$	11 921.66 \$	%
	Matières résiduelles			137 154.00 \$	135 552.43 \$	%
<b>Hygiène du milieu (moyenne utilisée)</b>				<b>261 890.00 \$</b>	<b>210 386.07 \$</b>	<b>%</b>
<b>Santé et bien-être</b>						
	Aménagement, urbanisme et zonage			4 841.00 \$	1 401.00 \$	%
	Promotion et développement économique			22 580.00 \$	16 370.70 \$	%
	Aménagement, urbanisme et développement			3 079.00 \$	1 940.25 \$	%
<b>Aménagement, urbanisme et développement (moyenne utilisée)</b>				<b>25 659.00 \$</b>	<b>18 310.95 \$</b>	<b>%</b>
<b>Loisirs, Halte routière, culture</b>						
	Salle paroissiale			15 530.00 \$	6 006.13 \$	%
	Loisirs			20 845.00 \$	12 839.69 \$	%
	Loisirs inter municipal			46 771.00 \$	34 008.47 \$	%
	Halte routière			3 554.00 \$	2 532.58 \$	%
	Activités muni. Loisirs			0 \$	193.75 \$	%
	Autres			15 131.00 \$	15 130.53 \$	%
<b>Loisirs, Halte routière (moyenne utilisée)</b>				<b>101 831.00 \$</b>	<b>70 711.15 \$</b>	<b>%</b>
<b>Activités culturelles</b>						
	Bibliothèque - 1er étage			10 693.00 \$	7 024.76 \$	%

Centre multiculturel - 2ème étage	10 317.79 \$	7 930.28 \$	%
<b>Activités culturelles (moyenne utilisée)</b>	<b>24 010.79 \$</b>	<b>14 955.04 \$</b>	<b>%</b>
<b>Frais de financement</b>			
Intérêts	44 006.00 \$	27 455.39 \$	%
Autres frais de financement	8 200.00 \$	2 011.81 \$	%
<b>Total des frais de financement</b>	<b>52 206.00 \$</b>	<b>29 467.20 \$</b>	<b>%</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 453 353.04 \$</b>	<b>1 063 125.96 \$</b>	<b>%</b>
<b>Affectations</b>			
<b>Activités d'investissement</b>			
Achat camions et équipements	\$	-5 976.40 \$	%
Terrain stationnement Halte	3 149.62 \$	3 149.62 \$	
Développement rue de l'Orme	3 717.36 \$	3 717.36 \$	
Ponceau Rivière-Mitis-Sud	51 534.38 \$	55 563.66 \$	
Chemin Rivière Mitis Sud	\$	1 129.45 \$	
Aqueduc	18 000.00 \$	64 781.56 \$	%
PPASEP-Analyse vulnérabilité	8 327.60 \$	8 327.60 \$	
Égouts	10 163.70 \$	10 169.70 \$	%
Chemin local 1 & 2	22 659.18 \$	90 636.72 \$	%
Chemin local 1 & 2-Phase 2	3 629.36 \$	27 866.70 \$	
Érosion - Chemin du Portage	4478 \$	5 504.32 \$	
Lumière de Rue - FQM	13780 \$	13 780.90 \$	
Réseau rue Laurent-Thibeault	16 412.69 \$	65 650.75 \$	
<b>Total activités d'investissement</b>	<b>155 857.88 \$</b>	<b>344 301.94 \$</b>	<b>%</b>
<b>Excédent (Déficit) accumulé</b>			
Remboursement en capital-Mun	70 900.00 \$	68 741.84 \$	%
Remboursement en capital-Gouv	172 800.00 \$	158 250.00 \$	%
<b>Total excédent (Déficit) accumulé</b>	<b>267 549.00 \$</b>	<b>226 991.84 \$</b>	<b>%</b>
<b>Excédent de fonctionnement non affecté</b>	<b>(23 849.00 \$)</b>		
<b>Total des affectations</b>	<b>375 708.88 \$</b>	<b>571 293.78 \$</b>	<b>%</b>

## 6. EMBAUCHE D'UN OPÉRATEUR SAISONNIER D'HIVER

21-11-196 Sur la proposition de monsieur Jacques Pelletier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la direction générale a procédé à l'engagement d'un opérateur saisonnier d'hiver puisque l'employé no 02-0013 a démissionné de son poste. Le tout en conformité avec la convention collective en vigueur.

Adoptée

## 7. EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE SURNUMÉRAIRE

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici a un directeur-général que deux jours semaines ;

**CONSIDÉRANT QUE** la charge de travail pour la secrétaire est très élevée ;

**POUR CES MOTIFS :**

21-11-197 Il est proposé par madame Carole Ferraris, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la direction générale a procédé à l'engagement d'une secrétaire surnuméraire, le tout en conformité avec la convention collective en vigueur.

Adoptée

## 8. DEMANDE DE PROLONGATION DE LA SUBVENTION RIRL-2020-1028

**CONSIDÉRANT QUE** le service de génie de la MRC de la Mitis a été mandaté pour la gestion du projet de la phase 2 du portage et 6<sup>e</sup> rang ;

- CONSIDÉRANT QUE** la situation récente qui se passe à la MRC de la Mitis ;
- CONSIDÉRANT QUE** la subvention RIRL-2020-1028 doit être utilisé au plus tard le 31 mars 2022 ;
- CONSIDÉRANT QUE** la MRC de la Mitis ou toute autre firme d'ingénieur ne peuvent gérer ces travaux d'ici cette date
- ATTENDU QUE** la demande de prolongation ne dépassera pas le 31 mars 2023 ;
- 21-11-198 Sur la proposition de monsieur François Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander une prolongation du délai pour l'utilisation de la subvention RIRL-2020-1028 au Ministère des transports.

Adoptée

## 9. AUTORISATION POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE

- 21-11-199 Sur la proposition de madame Audrey Caron, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de sel a déglacage pour un montant de 5 030.00 \$, taxes en sus à la compagnie *Sel Warwick Inc.*

Adoptée

## 10. RÉOLUTION ET ATTESTATION CONCERNANT L'ADMINISTRATION D'UNE MUNICIPALITÉ

Résolution désignant les représentants et déterminant leurs pouvoirs pour les folios suivants : 402697 et 404040.

- 21-11-200 Il est proposé par monsieur Benoit Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les modifications concernant l'administration de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici pour ce qui suit :

Le maire, M. Jimmy Valcourt ou madame Myleine Gauthier au siège no 2

**ET**

Le directeur général par intérim et secrétaire-trésorier, M Alain Thibault ;

**SOIENT** les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité ;

émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable ;

signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative ;

demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité ;

signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité ;

Les pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante :

Sous la signature de 2 d'entre eux, étant entendu qu'il doit obligatoirement avoir une signature du maire ou de la conseillère ainsi qu'une signature du directeur général par intérim.

Les pouvoirs mentionnés dans la résolution énoncée, précédemment sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir.

M. Claude Gagnon doit être retiré des signataires de la municipalité.

Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la caisse.

Adoptée

**11. AUTORISATION DE DÉPÔT À LA MRC D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET 4 – FOND RÉGIONS ET RURALITÉ POUR UNE RESSOURCE HUMAINE EN VITALISATION**

**CONSIDÉRANT QU'** une aide financière est disponible pour une ressource humaine en vitalisation par la MRC de la Mitis ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette ressource aura comme principale tâche de planifier, d'organiser et de coordonner les différents projets de développements, de soutenir les organismes et les bénévoles, de faire la concertation locale et supra-locale, d'encadrer et de reconnaître les bénévoles de notre milieu ;

**POUR CES MOTIFS :**

21-11-201 Il est proposé par madame Carole Ferraris, appuyé par monsieur Jacques Pelletier et résolu que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici autorise monsieur Jimmy Valcourt, maire ainsi que monsieur Alain Thibault, directeur-général et secrétaire trésorier par intérim à signer tous les documents nécessaires pour la demande d'aide financière au sujet d'une ressource humaine en vitalisation.

Adoptée


**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

21-11-202 Sur la proposition de madame Carole Ferraris, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance, il est 21 h 02, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée

  
\_\_\_\_\_  
Jimmy Valcourt, maire

  
\_\_\_\_\_  
Alain Thibault,  
Directeur-général par intérim  
et secrétaire-trésorier

Je, Jimmy Valcourt, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

  
\_\_\_\_\_  
Jimmy Valcourt, maire